

Règlement intérieur d'Izariat

Le règlement intérieur est inclus dans le carnet de séjour qui est disponible à la réception et dans les chambres. Nous nous réservons le droit de modifier le règlement à tout moment.

1. Accueil

La réception est ouverte de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. En dehors de ces horaires, vous pouvez contacter le responsable de votre groupe qui transmettra l'information ou votre demande à l'équipe d'Izariat.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les sociétaires présents sur les lieux : Patrice (07 83 44 80 90) ou Agnès (06 11 17 27 14).

2. Hébergement

Pour les séjours, l'entrée dans les chambres est garantie à partir de 16h le jour d'arrivée. Elles sont à la disposition des hôtes jusqu'à 9h le jour du départ. Si vous prévoyez d'arriver ou partir en dehors de ces heures, nous vous prions de contacter la réception au plus tard la veille afin d'organiser votre arrivée et/ou départ. Pour les stages, les horaires d'arrivée et de départ sont communiqués par les organisateurs.

Dans les résidences, les lits sont faits à votre arrivée et une serviette de toilette est fournie. Les clés des chambres sont disponibles sur demande de votre part. Toutes les commodités sont à votre disposition, sous réserve d'un usage normal et raisonnable. À cet égard, veuillez ne rien jeter dans la cuvette des WC, hormis le papier hygiénique.

Le dernier jour du stage, nous vous remercions de déposer vos draps, housses de couette, taies d'oreiller et serviettes dans les corbeilles prévues à cet effet à l'entrée des bâtiments. Nous vous remercions également de ramener vos verres ou tasses dans la salle de restauration. En cas de besoin, un nécessaire de nettoyage est disponible dans le local de ménage, au rez-de-chaussée de chaque bâtiment. Les oublis d'objets personnels à l'intérieur des chambres lors de la libération des lieux ne sauraient engager la responsabilité d'Izariat.

Nous vous rappelons enfin qu'il est interdit de fumer à l'intérieur des bâtiments. Des coins fumeurs - avec cendrier - sont à votre disposition sur la propriété (voir carte sur le carnet de séjour). Nous vous remercions de ne pas jeter vos mégots sur les chemins, jardins, espaces verts, clairière, etc.

3. Camping

Le camping est possible uniquement pour les stages durant la saison clémente (généralement de mai à août). Des douches partagées sont disponibles au sous-sol du bâtiment principal.

4. Petit-déjeuner et repas

Pour les séjours, le petit-déjeuner est servi dans le bâtiment principal entre 8h00 et 9h30. Le repas de midi est servi à 12h30 et celui du soir à 19h30. Pour les stages, les horaires des repas sont communiqués par les organisateurs.

Vous pouvez choisir de prendre vos repas dans la salle ou en extérieur (avec plateau). Dès la fin du repas, nous vous invitons à déposer vos couverts, assiettes, verres, tasses... sur les plateaux prévus à cet effet près de l'entrée de la cuisine. Des bacs de tri sont disponibles au même endroit pour vos déchets et emballages.

Le nombre de repas ayant été annoncé à l'avance, aucun remboursement n'est accordé. Le cuisiner tient compte des seules contraintes alimentaires annoncées à l'avance (allergies, régimes, intolérances) facturées en supplément.

Notre restaurant ne propose ni repas à la carte ni gestion libre. Le forfait « Pension complète » comprend l'eau en carafe. Toutes les consommations supplémentaires - pendant ou entre les repas - sont à la charge des résidents (notamment le vin au moment du repas).

Nous vous rendons enfin attentif au fait que LA CUISINE EST INTERDITE D'ACCES.

5. Bar, pauses, boutique

Thé, café, tisanes et fruits secs sont en accès libre et gratuit durant vos pauses.

Le bar et la boutique sont en gestion libre : veuillez noter vos consommations, ou vous adresser à l'équipe pour tout autre achat. Le règlement s'effectue en fin de séjour.

6. Internet, Wifi

Vous disposez d'une connexion Wifi gratuite dans le bâtiment principal. Pour vous connecter, c'est très simple : effectuez une recherche des réseaux dans ledit bâtiment puis sélectionnez « Izariat Public ».

Pour votre bien-être, le Wifi « Izariat Public » n'est pas disponible dans les bâtiments d'hébergement.

7. Calme et sérénité

Pour la bonne coexistence des groupes, des personnes en séjour touristique, des habitants des lieux et du voisinage, NOUS VOUS RECOMMANDONS D'OBSERVER UNE DISCRÉTION pour que l'ambiance sonore du centre reste plaisante : conversations, téléphones, échange dans le groupe, musique, activités sonores, etc.

Il est strictement interdit de faire du bruit LE SOIR APRES 22h et AVANT 8h LE MATIN.

8. Circulation et stationnement

Un parking privé gratuit est réservé aux clients devant le bâtiment principal. Un espace pour les campings caristes est également disponible à côté du parking. Aucune place n'est privative et ne peut faire l'objet de réclamations. Le stationnement est interdit à l'intérieur du domaine, sur la route qui traverse le domaine et sur la zone d'agroforesterie de l'autre côté de la route.

Les personnes à mobilité réduite, ainsi que le responsable de stage qui souhaite déposer du matériel dans une salle attribuée, sont invités à s'adresser à l'accueil pour pouvoir accéder à ces zones. A l'intérieur du domaine, la vitesse est limitée à 10 km/h.

Izariat ne peut être tenu pour responsable des accidents ou dommages qui pourraient survenir dans la propriété, sur le parking ou lors des manœuvres d'accès ou de sortie du domaine.

9. Accès sur le domaine

Le domaine est en accès libre à l'exception des espaces privés, des zones interdites au public (cuisine, chambre froide, laverie, chaufferie...), des salles d'activités non louées, des périmètres de culture et d'agroforesterie.

Nous vous informons également que la serre dôme n'est pas une salle d'activité et que l'accès est autorisé sur demande uniquement auprès des responsables de l'agroforesterie.

Certaines installations, chantiers ou constructions en cours présentant des dangers particuliers, les enfants doivent impérativement être placés sous la surveillance et la responsabilité permanente d'un adulte. Nous déclinons toute responsabilité concernant un quelconque dommage ou accident.

10. Hygiène et propreté

Le client est tenu de s'abstenir de toute action pouvant nuire à la propreté et l'hygiène sur le domaine. Pour cela, des poubelles sont mises à votre disposition à proximité de l'entrée des résidences et de la clairière.

Merci de respecter les règles de tri sélectif, de ne pas jeter des déchets directement dans les conteneurs présents sur le site, ou au sol lorsque les poubelles sont pleines.

11. Objets personnels

Le client est responsable de la surveillance de ses objets personnels. Izariat décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradations d'effets personnels sur le domaine et le parking, ou relevant de la responsabilité civile du client.

12. Modification de la réservation

Toute demande de modification par rapport à la réservation initiale devra être adressée par écrit (mail ou courrier postal) à Izariat. La modification ne pourra être acceptée et confirmée qu'en fonction des disponibilités au moment de la demande.

13. Utilisation des salles

L'aménagement des salles est préparé en fonction de la demande du responsable de stage. Les chaussures doivent rester à l'extérieur de la salle. Des porte-manteaux sont également disponibles à l'entrée des salles.

14. Eau, électricité

La fourniture de l'eau et de l'électricité est incluse dans le prix de la location. Toutefois, dans le but de respecter au mieux l'environnement, veuillez éteindre les lumières lorsque vous quittez une pièce. Nous vous remercions également de NE PAS LAISSER COULER L'EAU INUTILEMENT, et NE PAS LAISSER PORTES ET FENÊTRES OUVERTES SI VOUS UTILISEZ LE CHAUFFAGE.

15. Normes d'accès

Izariat s'engage à délivrer au Stagiaire des installations en bon état d'usage et de fonctionnement, et à prendre en charge les obligations de sécurité et normes d'accès des personnes à mobilité réduite.

16. Sécurité

Les clients s'engagent, sous peine d'expulsion sans indemnisation, à respecter les règles de sécurité et à ne pas stationner sur la route des Clairmontelles ni gêner le passage des véhicules de secours.

AUCUN FEU, UTILISATION DE BOUGIES OU RÉCHAUD N'EST ADMIS sur le domaine, sauf accord écrit préalable avec Izariat.

En cas de panne ou de dysfonctionnement, veuillez nous prévenir sans attendre. Nous ferons au mieux pour remédier à la situation. Aucun remboursement de dépannage ou de réparation effectué par un client ne sera pris en compte.